

TARIFS TTC APPLICABLES AU 01 JUILLET 2024 (TVA 8,5%)

ESTIMATIONS, AVIS DE VALEUR

Estimations en valeur vénale ou locative (sans signature de mandat)	250,00€
---	---------

HONORAIRES SUR TRANSACTIONS

À la charge de l'acquéreur, sauf demande contraire.

Jusqu'à 50.000€	Forfait de 5000€
De 50.001€ à 100.000€	10%
De 100.001 à 500.000€	6%
À partir de 500.001€	5%
Terrain	10%
Fonds de commerce, Droit au bail, Immobilier professionnel	10%
Vente terrain promoteur et lotisseurs	Selon les grilles de convention commerciales

HONORAIRES SUR LOCATIONS DE BIENS A USAGE D'HABITATION

À la charge exclusive du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	200€
Visite, constitution de dossier, rédaction de bail.	8€/m2
Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : ville zone tendue	10€/m2
Honoraires états des lieux de sortie :	3€/m2

À la charge du bailleur et du locataire (décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014)

Visite, constitution de dossier, rédaction de bail	8€/m ²
Visite, constitution de dossier, rédaction de bail : ville zone tendue	10€/m2
États des lieux d'entrée	3€/m ²

AUTRES HONORAIRES

Rédaction bail de droit commun	20% TTC du loyer annuel hors charges partagé entre le bailleur et le locataire
Rédaction bail professionnel et bail commercial	20% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire
Bail de garage, stationnement en sous-sol ou parking aérien	250€ TTC partagé entre le locataire et le propriétaire
Rédaction d'un avenant au bail	250€ TTC partagé entre le locataire et le propriétaire
Tarif de la vacation horaire	100€ TTC